

<u>Objectif de l'Association</u>: l'Association (loi 1901) dite « amicale des retraités et préretraités de l'APAVE SUD EUROPE » fondée le 10 décembre 1992, présente un caractère philanthropique, social, humanitaire, familial et culturel, permettant de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les personnes ayant œuvré au sein de l'entreprise suscitée et de ses filiales.

BULLETIN DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION 2013

☐ Mme	☐ Mlle	□ Mr			
Nom					
Prénom					
Adresse)				
Code Po	stal	Vill	е		
Télépho	ne		<i>! !</i>		
Courriel .			(<u> </u>	
	•••			le	
		Signature	.		

La cotisation annuelle 2013 est de 23 €uros par adhérent, avec la possibilité de faire adhérer son conjoint pour 23 €uros supplémentaires (avec les mêmes avantages). Un reçu vous sera adressé ultérieurement. A savoir que la cotisation est déductible des impôts au titre de l'article 200 du CGI (Code Général des Impôts).

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « ARAL ».

Siège social de l'ARAL

177 route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE (APAVE Sudeurope)
Tel. 04.72.32.52.52 ou (contacter les différents membres listés sur le bulletin n° 15 de juin 2012)